

Présidentielle 2006

Un Téléthon pour mobiliser les ressources...

Décidément, certains esprits malins ne veulent pas que la présidentielle de 2006 se tienne. On les avait déjà vus à l'œuvre pour essayer de faire réviser la Constitution afin de maintenir le président Mathieu Kérékou aux affaires. Leurs manœuvres ayant échoué, ils ont envisagé de faire cumuler les élections de 2006, 2007 et 2008 pour qu'elles se tiennent toutes à cette dernière date, au motif que le pays dépenserait trop. Là encore, ils ont échoué ! Désormais, leur trouvaille, c'est de faire croire que l'ardoise de la présidentielle, environ 20 milliards FCFA, est exorbitante, accablant au passage la CENA, histoire de convaincre les populations de la cherté de l'élection alors que leurs besoins vitaux attendent d'être pris en compte.

Par Wilfried Léandre HOUNGBEDJI

Depuis quelques jours, il se mène donc une campagne médiatique aux fins de démontrer l'absurdité, selon ces commentateurs, qui consiste à mettre autant d'argent dans l'organisation d'une élection. Malgré les explications du président de la CENA, Sylvain Nouwatin, rien n'y fit. Au contraire, ladite campagne s'est amplifiée après les précisions de l'intéressé. Lui et son équipe sont montrés du doigt, comme étant des budgétivores. Or, ainsi qu'il l'a expliqué, ce sont surtout les innovations contenues dans la nouvelle loi portant règles générales pour les élections en République du Bénin, qui justifient cette augmentation sensible du budget de l'élection. Le recensement électoral national approfondi (RENA), à lui tout seul, devrait ainsi coûter 5 milliards FCFA, le coût total cumulé des innovations se chiffrant à 9 milliards 736 millions 660 mille FCFA. Et, sur les 19 milliards 879 millions 610 mille 280 FCFA que devrait coûter la présidentielle, Sylvain Nouwatin a clairement indiqué que les indemnités des membres de la CENA s'élèvent à 139 millions FCFA. Au regard de toutes ces précisions, on retiendra donc que ceux qui distillent les informations en cause, ne sont pas de bonne foi. Ils évitent d'ailleurs de préciser que le RENA

a un caractère définitif et qu'une fois réalisé, il sera simplement mis à jour à l'occasion d'autres élections. De même, la manœuvre qui consiste à faire croire que le budget sortira intégralement des caisses de l'Etat, n'est pas honnête. En effet, tout le monde sait que notre pays, comme la plupart des pays sous-développés, a toujours bénéficié de l'assistance de la communauté internationale pour l'organisation d'élections. Et, ce n'est pas maintenant que nous avons largement fait la preuve de notre attachement à la démocratie et que nous faisons montre d'une stabilité remarquable dans une sous-région agitée, que nous serions abandonnés à notre sort.

Comptons d'abord sur nos propres moyens...

Par ailleurs, si même dans l'absolu nous n'avions aucun soutien, nous devrions savoir que la démocratie a un coût qu'il faut assumer ou renoncer au système. Ce sera alors l'occasion de montrer la dimension de notre patriotisme. En effet, puisque ces gens-là dénoncent le coût de l'élection, on pourrait penser à organiser un Téléthon pour recueillir une partie des fonds nécessaires à l'organisation du scrutin. Là-dessus, personne



Sylvain Nouwatin, président de la CENA 2006

ne devrait être de trop, et il suffirait de s'y prendre assez tôt. Cette opération pourrait ainsi démarrer dès le 2 novembre et s'étendre sur 3 mois. A l'arrivée, on aura indubitablement fait du chemin dans la mobilisation des ressources. Et si cette alternative ne marchait pas, une autre solution serait de voter une loi dérogatoire pour surseoir à l'application de celle qui prévoit la réalisation du RENA et des cartes d'électeurs assorties de photo. On retournerait ainsi, le plus simplement du monde, à l'ancienne formule de cartes d'électeurs avec ses insuffisances. Alors, les mêmes esprits chagrins trouveront, cette fois-ci, d'autres motifs de dénoncer telle ou telle tare. Mais on se serait parvenu, ce faisant et à leur grand bonheur, à réduire considérablement le coût de la présidentielle de 2006. Ensuite, on verra, avec le régime qui sortira des urnes et s'installera le 6 avril 2006, la possibilité de faire des réaménagements à la loi pour organiser les législatives et les municipales simultanément en 2008, et pour réaliser le RENA ou carrément la LEPI ensuite, deux ans au moins avant la présidentielle de 2011.

Marche de protestation contre la cherté de la vie au Bénin

La société civile radicalise sa position

La société civile se mobilise contre la vie chère dans notre pays. Une marche de protestation a été organisée dans ce cadre, hier mercredi 26 octobre, à travers la ville de Cotonou en vue d'attirer l'attention du gouvernement sur la situation. Après avoir attendu vainement d'être reçus par le ministre d'Etat, chargé de la Planification et du Développement, les manifestants, très mécontents, promettent de revenir à la charge dans les prochains jours.

Par Henri AGLTE (Stagiaire)

La manifestation d'hier a donné lieu à une véritable démonstration de force de la part de la société civile béninoise. Participaient également à cette marche de protestation, Romain Houéhou de la Ligue béninoise de la défense des consommateurs, Martin Assogba de l'ALCREF, Huguette Akplogan d'un collectif des ONG et tous les responsables des différentes centrales syndicales de notre pays. Au total, plus d'une vingtaine d'associations et mouvements de la société civile et les mouvements syndicaux étaient représentés. La foule était composée également des vendeuses de nos marchés, des travailleurs de l'administration, des conducteurs de taxi-moto, tous scandant des slogans hostiles au gouvernement. Sur les banderoles, on pouvait lire des messages tels que : « Tout coûte cher, nous n'en pouvons plus », « Nous exigeons la TVA 0% sur tous les produits de première nécessité », « Plus d'équité et de transparence dans la gestion de l'Etat », « L'avenir de nos enfants et la lutte contre la corruption ». Partis de la place de l'Etoile Rouge vers 9 heures, les manifestants ont pris par Cadjehoun, la place des Martyrs, devant la nouvelle maison de la Radio (ORTB), pour se retrouver au ministère de la Planification et du Développement vers 10h45mn. Accueilli par le directeur de cabinet du ministre, Rigobert Laourou, les manifestants ont refusé de livrer leur message à l'endroit du gouvernement. Le directeur de cabinet a toutefois présenté les excuses du ministre d'Etat. Il a expliqué que celui-ci, après les avoir attendus de 9h30 à 10h10, est obligé de partir rejoindre la séance du Conseil des ministres. « Nous voulons le ministre d'Etat, Zul-Kif Salami ou rien », scandaient les manifestants assis à même le sol.

Une société civile bien déterminée

Après plusieurs minutes d'attente et devant le refus de la foule, le directeur de cabinet retourna au bureau avec son staff. Ils revinrent quelques minutes plus tard informer l'assistance des tentatives infructueuses pour joindre par téléphone le ministre d'Etat tel que les manifestants l'exigent. « Cela est dû certainement à l'importance des dossiers à l'ordre du jour en Conseil », a déclaré le directeur de cabinet. Répondant à ces déclarations, le porte-parole des manifestants, Romain Houéhou a dit constater simplement que le gouvernement n'a pas voulu les recevoir. Il a remercié les manifestants, les responsables des associations de la société civile et tous les responsables des centrales syndicales, pour leur soutien et mobilisation. « Nous prenons acte de cette fin de non recevoir de la part du gouvernement. Pour cela, nous décidons aussi de ne pas livrer le message. Nous promettons à cet effet notre détermination inébranlable à nous retrouver dans les prochains jours afin de défendre nos paisibles populations qui continuent de croupir au quotidien sous le poids de la cherté de la vie », a martelé Romain Houéhou.

«Comment remporter sa première élection»

Les recettes d'un bon candidat à une élection

Le Centre culturel américain a servi de cadre, hier mercredi 26 octobre, à une causerie-débat autour de l'ouvrage « Comment remporter sa première élection » de Susan Guber, une Américaine qui raconte son expérience dans le cadre des élections au cours desquelles elle a été élue au Sénat. Animée par le professeur de droit Moussa Okanla et le journaliste Jérôme Carlos, promoteur de la radio CAPP/FM, cette causerie-débat a permis à des responsables de partis politiques, des membres de la société civile et des journalistes de cerner un certain nombre de questions abordées par l'ouvrage.

Par Bruno SEWADE

Divisé en 25 sections y compris la conclusion, « Comment remporter sa première élection » de Susan Guber est un ouvrage de 142 pages publié par les Editions « Nouveaux Horizons ». Dans la présentation qu'il en a faite, hier, Jérôme Carlos a indiqué que ce qui frappe en lisant l'ouvrage est que l'auteur ne parle pas en théoricienne, mais comme une praticienne. D'où, il s'agit non seulement d'un livre pratique, mais aussi d'un livre pédagogique, en ce sens que le contenu est clair, illustré et suivi d'un certain nombre de réflexions. Autrement dit, ce livre, selon Jérôme Carlos, est un ouvrage efficace dont le titre se justi-

fie à travers son contenu qui donne des recettes pour un bon candidat à une élection. Il aborde des questions au nombre desquelles, comment acquérir l'expérience ; la question de l'éthique politique ; la mobilisation des ressources financières ; comment se créer une image publique ; la campagne électorale ; comment se comporter lors des forums et vis-à-vis des adversaires, et la surveillance du scrutin. Par rapport au contenu de l'ouvrage, Jérôme Carlos trouve trois centres d'intérêt, à savoir : le candidat, l'équipe de campagne du candidat et les méthodes d'organisation autour du candidat. Parlant de candidat, l'ouvrage de Susan Guber souligne ce qu'il faut appeler décision. A ce propos, Jérôme Carlos estime qu'il faut écarter ce qui pourrait être une génération spontanée. Car, explique-t-il, on ne peut pas être candidat au poste de président de la République par exemple sur l'humeur. Un bon candidat, à son avis, doit apprendre à descendre sur le terrain, c'est celui qui connaît les grands sujets du pays, qui s'informe et qui cultive de bons rapports avec ses adversaires. Le bon candidat, c'est aussi celui qui cherche à donner une image positive de soi et qui sait gérer ses émotions.

Comment gagner une élection ?

Concernant l'équipe de campagne d'un candidat, le conférencier avoue que c'est un élément déterminant

dans une élection. C'est pourquoi, dans le choix de ceux qui vont constituer cette équipe, il propose que ce soit des hommes et des femmes capables de porter loin la vision du candidat. Quant aux questions de méthodes et d'organisation, Jérôme Carlos affirme qu'un bon candidat doit avoir un plan de campagne, un budget et un quartier général qui, en fait, est le siège de campagne. Le bon candidat doit déterminer l'ordre de ses priorités. Pour gagner donc une élection, selon Jérôme Carlos, le bon candidat ne doit pas attendre le dernier jour pour prendre les grandes décisions. Il doit surtout éviter l'improvisation. Se basant sur ces trois centres d'intérêt, le professeur Moussa Okanla canalise le débat sur trois points qui lui paraissent importants. Il s'agit du candidat, du financement de la campagne électorale puis du rôle des partis politiques, des réseaux politiques et des médias dans une élection. Mais, pour les uns et les autres, les combats à mener pour gagner la bataille de la démocratie au Bénin aujourd'hui demeurent, d'une part, la bataille de la transparence des élections. Car, comme le dirait Jérôme Carlos, il y a trop de flou dans le pays. D'autre part, il y a la bataille de l'urgence d'une opinion publique critique, réaliste et responsable. Enfin, il faut instaurer un débat public permanent pour mettre fin au déficit d'information qui est à la base du flou entretenu aujourd'hui.



Vue partielle des manifestants

Grippe aviaire

Les mesures préventives du Bénin

Communiqué de presse

Face à la situation préoccupante de la grippe aviaire dans certains pays européens et asiatiques et vu l'imminence d'une invasion du continent africain par certains oiseaux migrateurs porteurs du virus H5N1, le Comité national pour la Protection civile composé des représentants :

- 1 - du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- 2 - du ministère de la Santé publique
- 3 - du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi
- 4 - du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
- 5 - et de l'Organisation mondiale de la Santé au Bénin (OMS),

s'est réuni en séance extraordinaire le lundi 24 octobre 2005 à la Direction de la Prévention et de la Protection civile (DPPC/MISD) pour décider de la conduite à tenir aussi bien par les populations que par les administrations en charge de la prévention et de la protection civile.

Au terme de l'examen de la situation, les mesures préventives suivantes ont été prises :

- 1 - Inviter les populations à davantage de vigilance,
- 2 - Renforcer les observations au niveau de la faune,
- 3 - Eviter la divagation des animaux,
- 4 - Renforcer le contrôle des animaux et produits animaux au niveau frontières terrestres, maritimes et aériennes,
- 5 - Signaler tout cas de mort suspecte de volaille domestique ou sauvage,
- 6 - Enfin, un plan de contingence en élaboration précisera davantage les mesures à prendre et les moyens à mettre en œuvre pour faire face plus efficacement à cette situation d'urgence.

Le Secrétaire Permanent du Comité National pour la Protection Civile, Directeur de la Prévention et de la Protection Civile
Alfred SOHOU